

LAURENCE DUMONT

07 48 11 91 37

www.revlarchi.fr

laurence.dumont@revlarchi.fr

N° : FAC00007

Date : 12/09/2022

N° client : CLT00007

FACTURE

M. & Mme Nathalie BOURGEOIS et Philippe COMTE

16 rue Edith Piaf

85180 CHATEAU D'OLONNE

Réf. : Réf. à DEV00011

Demande des clients :

Repenser l'aménagement et l'éclairage de la pièce de vie principale d'environ 60m² et des 3 espaces qui la composent (salon, salle-à-manger, couloir d'entrée). Atténuer la perception d'une pièce de vie actuellement vécue comme une zone de passage et en faire une pièce "cocooning" dans laquelle se poser, profiter de la vue sur le jardin et de la chaleur d'un poêle.

Intégrer dans le projet :

- le remplacement du poêle suspendu par une cheminée avec insert ou un poêle à bois, pour bénéficier à la fois de l'aspect chaleureux et d'un chauffage d'appoint
- des espaces de rangement pour les livres, la chaîne de musique et ses enceintes, la vaisselle, la télévision
- le remplacement / la conservation / l'enlèvement de certains mobiliers (ex : canapé noir conservé, nouvelle table 1,8 x 1m avec 6 chaises et rallonges, ...)
- le positionnement de l'éclairage architectural (fonctionnel) et décoratif

Les rangements seront réalisés en mobilier sur-mesure, avec des systèmes ouverts et/ou fermés, par une entreprise spécialisée.

Délai de réalisation : Début des études au plus tard 4 semaines après réception du devis signé.

Nombre estimé de jours pour la conception du projet : 7 jours

Libellé	Montant
<p>FAISABILITE / ESQUISSE</p> <p>- Premier rendez-vous sur site pour compréhension de la demande des clients et de leurs attentes en terme d'accompagnement. Découverte de l'espace à aménager. Relevé de quelques mesures dans la pièce de vie (pour tenir compte des évolutions survenues depuis les plans d'architecte d'origine). Prise de photos.</p> <p>- Mise au propre de l'existant (pièce principale et couloir) à partir des plans d'architecte remis par les clients et du relevé complémentaire réalisé lors de la première visite.</p> <p>- Conception de différents scénarios d'aménagement de la pièce de vie, intégrant la faisabilité technique de déplacement du conduit de cheminée (à fournir par le cheministe rencontré par les clients).</p> <p>- Rendez-vous sur site de présentation des différents scénarios (propositions en plans au 100ème avec esquisses dessinées) pour permettre aux clients de décider de l'orientation à donner à leur projet.</p>	2 225,00 €

Libellé	Montant
FORFAIT DEPLACEMENTS - Forfait pour 2 déplacements Niort / Les Sables d'Olonne	180,00 €

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	Total	2 405,00 €
Echéance(s)	2 405,00 € au 12/10/2022		
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrite auprès d'AXA France IARD SA représenté par l'EURL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES SUR BELLE. Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.